

# Compte-rendu du CE du 21 Avril 2008

## Communication des bonus 2007 :

### *Rappel des objectifs 2007*

RIG : +0,6% → réalisé +1,7%

CBIT 10,2% → réalisé 10,3%

Capital Circulant : Objectif : 7,7% → réalisé : 9%

Ce qui donne en termes de bonus :

Coeff	Objectif	Réalisé
350-400	6%	5,46%
500-600	10%	9,40%
000	17%	15,82%
DG	25%	24,9%

### *Objectifs 2008 fixés:*

Le bonus sera constitué comme habituellement de 60% d'objectifs collectifs et 40% d'objectifs individuels

RIG FIXE : 0,7 %

CBIT : 10,9%

Cap Circ : 9,3%

## Paiement des journées de RTT :

5 journées maximum seront payées : Celles qui se trouvent dans un CET seront payées comme un jour de congé.

Celles de l'année précédente seront majorées de 10%.

Exonération patronale et salariale dans tous les cas. → Janv. 2009 . Au delà fiscalisation probable.

Les demandes de rachat de RTT de l'année précédente sont à faire en Février de l'année en cours.

## Participation 2008:

Légèrement supérieure à l'année précédente, c'est à dire 5,97%.

**Fondation Nestlé :**

**Le conseil d'administration doit se réunir sous peu pour décider de l'implantation géographique et des aspects financiers de la fondation.**

**Operational Buyers : Voir Compte-rendu officiel**

**Projet Da Vinci : Voir Compte-rendu officiel**

**Fiscalisation des indemnités de départ en retraites :**

Actuellement :

**Les I.D.R sont défiscalisées et seule une partie de celles-ci est soumise à cotisation CSG-RDS.**

A partir de Janvier 2009 :

**Les I.D.R seront soumises en totalité à l'impôt, c'est à dire fiscalisable et cotisable sur leur totalité.**

**Les dispositifs de mise à la retraite d'office (Fnil et Alliance 7) disparaissent.**

**Lundi de Pentecôte :**

**Sera férié mais non payé : Le salarié la financera donc soit par une journée de RTT ou par 6 heures de moins pour le personnel à l'horaire mobile.**

**Ascension – 1<sup>er</sup> mai :**

**La direction communiquera prochainement sur l'éventualité d'octroyer au personnel une journée de compensation et reconnaît être en phase de réflexion sur ce sujet**